

## DISPOSITIFS MÉDICAUX

# Enjeux et priorités pour 2025

**Nouvelle année... et nombreux enjeux.** Pour le secteur du DM, il reste crucial de trouver le bon équilibre entre régulation et capacité d'innovation, de favoriser la réindustrialisation du pays et de garantir plus de prévisibilité pour les entreprises.

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte assez inédit marqué par l'absence, pour l'instant, de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale. « Les enjeux, pour notre secteur, restent les mêmes, rappelle toutefois François-Régis Moulines, directeur des affaires gouvernementales du Snitem. Nos entreprises ont besoin de visibilité. Nous appelons, pour cela, à une collaboration constructive avec les pouvoirs publics ainsi qu'à plus de transparence, notamment sur les données budgétaires utilisées pour le déclenchement de la clause de sauvegarde. Nous ne pouvons pas non plus accepter que les règles du jeu soient modifiées en cours de route, comme ce fut le cas en novembre dernier avec l'annonce soudaine du gouvernement de baisser le montant "Z" pour 2024 dans le cadre de l'examen du PLFSS pour 2025, par exemple ».

### RÉINDUSTRIALISATION ET RÉGULATION

L'industrie « est un pilier de la création de richesse dans l'Hexagone. Il est donc essentiel de se donner concrètement les moyens de réindustrialiser notre pays, de favoriser l'innovation et de lever certains freins qui persistent en matière d'accès au marché », ajoute M. Moulines. Parmi eux figurent l'enjeu de rendre plus fluide le processus d'évaluation, de hiérarchisation et de tarification des actes médico-chirurgicaux ou encore, de revoir la question des tarifs de la télésurveillance médicale, « négociés avec le ministère de la Santé dans l'optique d'une TVA à 5,5 %, ce qui ne s'est finalement pas concrétisé puisque nous nous retrouvons, aujourd'hui, avec une TVA à 20 % », pointe-t-il. Par ailleurs, « pour que la France reste une "terre d'excellence" dans le domaine de la santé, il est crucial de disposer d'une régulation qui n'entrave pas la capacité d'innovation du secteur et, au vu du contexte budgétaire actuel, de trouver les bons équilibres sur l'ensemble de la chaîne des intervenants en santé ».

### RÉGLEMENTATION, RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Dans les mois et années à venir, une évolution du règlement européen sur les DM sera également nécessaire pour soutenir l'innovation et la compétitivité du secteur en Europe tout en maintenant des normes de sécurité élevées (lire notre dossier en pages I à VI). De même, les entreprises s'engagent de plus en plus sur la voie de la décarbonation. Il devra donc être tenu compte de leurs efforts sur ces sujets dans les mécanismes de fixation des tarifs des DM ainsi que dans les appels d'offres !

### DE NOUVEAUX VISAGES AU GOUVERNEMENT

Fin décembre, François Bayrou, nommé Premier ministre, a présenté les membres de son gouvernement. Parmi eux figurent Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins au sein d'un large ministère regroupant le Travail, la Santé, les Solidarités et les Familles, confié à Catherine Vautrin. Charlotte Parmentier-Lecocq est en charge de l'Autonomie et du Handicap. Éric Lombard accède, quant à lui, au poste de ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. À ses côtés, Marc Ferracci reste en charge de l'Industrie et Clara Chappaz, de l'Intelligence artificielle et du Numérique.